

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

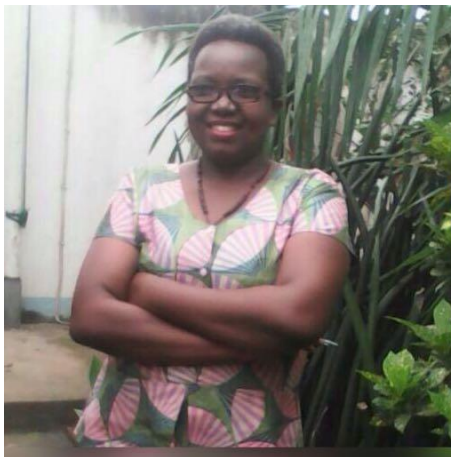
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°72 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA »

Semaine du 14 au 20 août 2017



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 20 août 2017, au moins 442 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES	PAGES
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
0.	
INTRODUCTION.....	4
I.DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME.....	4
I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE.....	4
I.1.1. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES.....	4
I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE.....	5
I.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES PAR DES IMBONERAKURE ET DES MILITAIRES.....	6
I.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES AUTORITES ADMINISTRATIVES.....	6
I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, ET DES POLICIERS.....	8
II. DES ACTES D'INTIMIDATION PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD.....	9
III. AUTRES FAITS RAPPORTES.....	10
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	12

SIGLES ET ABREVIATIONS

API : *Appui pour la Protection des Institutions*

BAE : *Brigade*

Anti-Emeute

CDS : *Centre De Santé*

CNDD-FDD: *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

FAB : *Forces Armées du Burundi*

FNL : *Front National de Libération*

MSD : *Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie*

RN : *Route Nationale*

SNR: *Service National de Renseignement*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 10 personnes tuées dont 7 cadavres, 2 portées disparues, 7 torturées et 184 arrêtées arbitrairement.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers et des militaires ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du MSD ont été une cible privilégiée de la répression organisée par le régime du Président Pierre Nkurunziza.

Des militaires ex-FAB en fonction et en retraite ont été aussi victimes de la répression du pouvoir CNDD-FDD.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Ce bulletin émet des recommandations qui sont dirigées à l'endroit du Gouvernement du Burundi pour le changement de la situation précaire des droits de l'Homme dans le pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX ATTAQUES ARMEES

Trois personnes tuées et vingt sept autres blessées en zone urbaine de Buyenzi, Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, un prénommé Fidèle, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi, vendeur des habits d'occasion au marché de Ruvumera été tué et vingt-neuf autres ont été blessées dans une attaque à la grenade aux bistrot de la bière de banane se trouvant sur la 15^{ème} avenue n°21 et au n°29. Selon des sources policières, douze personnes ont été blessées à la 15^{ème} avenue

n°21 et dix-sept au n°29. Deux parmi les blessées ont par la suite succombé à leurs blessures dont Muhwego, originaire de la commune et province Bururi, ancien enseignant à l'Athénée de Bujumbura et Cunike, originaire de la colline Rushemeza, commune Rutovu, province Bururi en même temps échangeur de monnaie à la 7^{ème} avenue en zone urbaine de Buyenzi.

I.1.2. DES CADAVRES RETROUVES DANS LA BROUSSE ET/OU DANS LA RIVIERE

Un corps sans vie retrouvé en commune Butihinda, province Muyinga

En date du 14 août 2017, sur la colline Gahahe, commune Butihinda, province Muyinga, un corps sans vie d'une vieille femme Immaculée Misago, âgée de 70 ans, a été découvert chez elle étranglé. Les mêmes sources ajoutent que la victime avait passé la soirée dans un bistrot de la localité. Les administratifs à la base confirment ces informations et indiquent que des enquêtes ont déjà commencé.

Un corps sans vie retrouvé en province Karusi

En date du 16 août 2017, un corps sans vie d'Elie Kwizera a été retrouvé dans la rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi. Le corps était emballé dans une moustiquaire, les pieds et les mains liés avec une corde. Selon des sources sur place, Elie Kwizera habitait le quartier Yoba-Magarama au centre-ville de Gitega. Les mêmes sources ajoutent qu'il était membre du mouvement des jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD. Très actif dans le mouvement des Imbonerakure, il était porté disparu il y avait deux semaines après une réunion à la permanence de ce parti à Gitega.

Un corps sans vie retrouvé en province Ruyigi

En date du 14 août 2017, sur la colline Ruharo, commune Nyabitsinda, province Ruyigi, une vieille femme du nom de Anésie Bucumi, âgée de 70 ans, a été retrouvée morte suspendue sur une corde dans sa maison. Selon des sources sur place, son corps avait des blessures, ce qui fait croire qu'elle serait tuée. La cause de ce meurtre est le problème foncier, selon les mêmes sources. Elle avait eu gain de cause dans une affaire foncière qui l'opposait à Hélène Nyandwi. En date du 11 août 2017, le tribunal de résidence de Nyabitsinda lui avait octroyé cette propriété qui faisait objet du litige. Les présumés auteurs dont Nyarusage, la petite fille de la défunte et un autre homme ont été incarcérés dans le cachot de la commune Nyabitsinda, selon toujours les mêmes sources.

Un corps sans vie retrouvé en province Bururi

En date du 18 août 2017, le matin, un corps sans vie d'une femme non identifiée d'environ 30 ans, bras ligotés, a été retrouvé dans la rivière Jiji entre les communes Bururi et Songa, selon des sources sur place. Selon le commissaire provincial de la police, ce cadavre a été conduit dans la morgue de l'hôpital de Bururi.

Trois corps sans vie retrouvés dans la rivière Ruhwa, en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 17 août 2017, trois corps sans vie morcelés ont été retrouvés dans la rivière Ruhwa, en haut de la poste douanière entre le Burundi et le Rwanda, sur la colline Rukana, commune Rugombo, province Cibitoke. Selon nos sources, les corps flottaient toujours sur la rivière dans la soirée du 18 août 2017. L'origine de ces corps sans vie reste inconnue et les mêmes sources disent avoir entendu des véhicules circulant la nuit dans cette localité. Dans cette province de Cibitoke, en commune Buganda, précisément à Gasenyi, Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu cité dans beaucoup de dossiers criminels fait plusieurs navettes durant ces jours de découvertes de ces cadavres dans cette province, selon les mêmes sources.

1.2.DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES PAR DES IMBONERAKURE ET DES MILITAIRES

Une personne arrêtée puis portée disparue en zone urbaine de Kamenge, Mairie de Bujumbura

En date du 17 août 2017, vers 16 heures, Fiston Nsengiyumva, âgé de 38 ans, habitant la zone urbaine de Bwiza, commune Muha, Mairie de Bujumbura, a été arrêté par un Imbonerakure connu sous le nom de Ramazani tout près du bar Iwabo w'Abantu à Kamenge, commune Ntakangwa, Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, Fiston venait du Kenya en passant par le Rwanda. Les mêmes sources ajoutent que Fiston a été remis à un sous officier militaire prénommé Rickman attaché sur une position située tout près du bar « Iwabo n'abantu » avant d'être conduit puis vers une destination inconnue. Sa famille indique que le lieu de détention de Fiston Nsengiyumva reste toujours inconnu.

Une personne portée disparue en commune et province Gitega

Un prénommé Parfait, habitant à Kumasanzira, commune et province Gitega est porté disparu depuis deux semaines. Selon des informations en provenance de Gitega, il était avec un certain Elie Kwizera retrouvé mort emballé dans une moustiquaire dans la

rivière Ndurumu séparant les communes Buhiga et Bugenyuzi en province Karusi en date du 16 août 2017. Sa famille indique qu'elle n'a plus de nouvelles de lui.

1.3.DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR ET DES AUTORITES ADMINISTRATIVES

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 17 août 2017, vers 20 heures, Jules Bikorimana, membre du parti MSD, a été tabassé attaché à un avocatier par des Imbonerakure sur la colline Rubungu, commune Rango, province Kayanza. Selon des sources sur place, il a été accusé de n'avoir pas voulu adhérer au parti CNDD-FDD. Parmi les Imbonerakure qui l'ont tabassé se trouvent Barnabé Nahimana et Symphorien alias Bamba.

Une personne torturée en commune Gisozi, province Mwaro

Une information parvenue en notre rédaction en date du 20 août 2017 indique qu'en date du 13 août 2017, vers 21 heures, sur la colline Musimbwe, zone Nyakararo, commune Gisozi, province Mwaro, Pontien Ntunzwenimana, militaire en congé a reçu des coups de matraque au niveau de la tête par Sévérin Hajayandi, chef de colline Musimbwe. Selon des sources sur place, Pontien et Severin venaient tous du cabaret à Kiyange à 1 km de cette colline. Arrivés à mi-chemin, tout près d'un champ de pomme de terre, Pontien a subi des coups de matraque sur sa tête par le chef collinaire. La victime a été hospitalisée au CDS Nyakararo.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

Une information parvenue en notre rédaction en date du 20 août 2017 indique que Pierre Mushengezi, âgé de 39 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, de la colline Carubambo zone Mugendo commune Ntega a été arrêté, tabassé puis ligoté par des Imbonerakure de la localité dont Pierre Claver Toyi dans la nuit du 23 au 24 juillet 2017 à Mariza zone Mugendo, commune Ntega, province Kirundo. Mushengezi a été contraint de payer une somme de 230 000 fbu pour qu'il soit relâché et comme il n'avait pas cet argent à sa disposition, il a été obligé de vendre sa vache.

Deux personnes torturées en commune Rutegama, province Muramvya

En date du 14 août 2017, en commune Rutegama, province Muramvya, deux frères Georges et Josias ont été tabassés par le responsable du SNR à Rutegama prénommé Anicet. Il accusait Josias de revenir du Kenya. Ils sont tous les deux membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa.

Une personne torturée en commune Mabanda, province Makamba

Dans la nuit du 14 août 2017, en commune Mabanda, province Makamba, trois Imbonerakure en patrouille dirigés par le nommé Kwizera, ont grièvement tabassé Jean Bosco Muhimpundu avant de le dépouiller de tout ce qu'il possédait. Un téléphone portable et une somme de 25 000 fbu lui ont été volés avant de le jeter ligoté dans un caniveau.

Une personne torturée en commune Vugizo, province Makamba

En date du 14 août 2017, le nommé Minani a été tabassé et grièvement blessé par des jeunes Imbonerakure dirigés par le nommé Ndayitwayeko sur la colline Rurambira, zone Gishiha, commune Vugizo, province Makamba. Selon des sources sur place, il était accusé d'avoir tenté de voler.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, ET DES POLICIERS

Nonante huit personnes arrêtées au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura

En date du 19 août 2017, nonante huit personnes ont été arrêtées et conduites au commissariat de police en Mairie de Bujumbura par des policiers de l'API et de la BAE en compagnie des Imbonerakure lors d'une fouille perquisition opérée au campus Mutanga de l'Université du Burundi. Selon des sources sur place, ils sont venus sans mandat et ont défoncé les portes des chambres fermées pour faire des fouilles. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, indique que les personnes arrêtées, septante huit étaient des étudiants mémorands, quinze fréquentaient d'autres universités, quatre autres étaient des visiteurs et un étudiant en possession d'une boule de chanvre. Selon des sources qui nous sont parvenues, 40 parmi elles ont été relâchées moyennant paiement d'une somme de 15 000 fbu chacun, versée au compte de la Mairie de Bujumbura.

Cinquante personnes arrêtées en province Kirundo

En du 18 août 2017, un bus d'agence Platinum qui venait de l'Ouganda a été arrêté à Kirundo après avoir traversé la frontière Gasenyi-Nemba par les agents du SNR et 50 passagers sont tous gardés à vue à Kirundo. Le motif de leur arrestation reste est inconnu.

Trente-cinq personnes arrêtées en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 16 août 2017, trente-cinq personnes dont vingt-huit déplacés du site de Ruhororo, ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat de police au chef-lieu de la province Ngozi par des policiers de la commune Ruhororo. La majorité d'entre elles ayant plus de 50 ans, elles étaient accusées de vouloir rejoindre les groupes armés.

Le même jour, des policiers en collaboration avec des jeunes Imbonerakure des collines Cagura et Gitaramuka en commune Ruhororo de la province Ngozi ont barré la route au véhicule de type probox. Les passagers à bord de ce véhicule ont été tabassés avant d'être dépouillés de tous leurs biens puis conduits au cachot avec ceux arrêtés au site de Ruhororo. Toutes ces personnes ont été libérées en date du 19 août 2017 moyennant paiement d'une somme de 10 000 fbu chacune et ceux qui les transportés ont payé une somme de 25 000 fbu chacun.

II. DES ACTES D'INTIMIDATION PAR DES MEMBRES DU PARTI CNDD-FDD

Patrouilles nocturnes au campus Mutanga, Mairie de Bujumbura

Les étudiants Imbonerakure de l'université du Burundi Campus Mutanga effectuent des patrouilles nocturnes à l'intérieur du campus frappant et malmenant leurs collègues non membres du parti CNDD -FDD. Des sources sur place font savoir qu'il y a un climat de tension causé par ces imbonerakure. Ces militants du CNDD-FDD tabassent tout passant ainsi que leurs collègues qui rentrent la nuit en provenance surtout de la zone urbaine de Nyakabiga. Les mêmes sources donnent l'exemple d'un étudiant qui a été arrêté en date du 14 août 2017 en provenance de Nyakabiga et qui a été obligé de se déplacer à genoux depuis le Tropicana I jusqu'au Tropicana II. Ces derniers précisent que les plus visés sont ceux de l'ethnie tutsi. Les Imbonerakure pointés du doigt sont Mertus Nsengiyumva de la faculté de Droit et qui est dans les organes représentant les étudiants, Pasteur Nkeshimana et Hermès tous de la faculté de psychologie au campus Kamenge mais résidant au campus Mutanga, le nommé Désiré Nimenya de la faculté de Droit Bac III, Obède de la faculté de Biologie Bac III, le prénommé Rubin de la faculté des sciences économiques et administratives qui, selon nos sources, coordonne ces actes liés au traitements inhumains et dégradants.

Une maison incendiée en commune Busoni, province Kirundo

L'information parvenue à notre rédaction en date du 14 août 2017 indique qu'en date du 13 août 2017, sur la colline Mukerwa, commune Busoni, province Kirundo, la maison de Salvator Sinabajije, âgé de 65 ans, a été incendiée par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, Salvator a cherché refuge au bureau de la zone Mukerwa. Il est accusé de sorcellerie.

Participation forcée aux travaux communautaires en province Cankuzo

En date du 19 août 2017, au stade de Cankuzo, Philippe Nduwayo, conseiller de l'administrateur communal et Rose Ntakamurenga ont tendu sur la RN13 une corde pour arrêter tout véhicule, moto et vélo qui passaient pour leur exiger d'abord de participer aux travaux communautaires de 8 heures à 10 heures. Aucun policier n'y était, ce sont les deux autorités qui tenaient elles mêmes la corde.

Intimidation d'un citoyen en province Cankuzo

En date du 19 août 2017, un certain Barylar Bigirimana a été intimidé par Christophe Nyamiye chef de zone Cankuzo, l'accusant d'irrégularité dans la province de Cankuzo parce que originaire de Kirundo. Selon des sources sur place, ce chef de zone a confisqué sa carte d'identité et l'intimant l'ordre de retourner dans sa province natale. Les mêmes sources indiquent que sur sa carte d'identité, il est mentionné qu'il est né en 1978 sur la colline Kunama, commune Busoni, province Kirundo avec profession de cultivateur. Ce qui a vexé les originaires des provinces du nord qui étaient dans ces travaux. La carte d'identité lui a été remise quelques temps après. Selon la constitution de la République du Burundi en son article 33 stipule que « *Tous les citoyens burundais ont le droit de circuler et de s'établir librement n'importe où sur le territoire national, ainsi que de le quitter et d'y revenir* ».

Intimidation des personnes en commune et province Makamba

En date du 17 août 2017, deux retraités ex-FAB, Hashim Ndayizeye, et Laurent, un handicapé et Fidèle Nduwayezu, ont été convoqués par le gouverneur de la province Makamba Gad Niyukuri sur information d'un jeune Imbonerakure Mrisho Bigirimana connu sous le sobriquet de Kimura. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'entretenir des relations avec des mouvements armés en entraînements militaires dans les pays limitrophes. Toutes ces personnes convoquées habitent le quartier Swahili du chef-lieu de la province Makamba. Elles vivent la peur au ventre suite à ces accusations gratuites. Selon les mêmes sources, cette pratique est devenue monnaie courante par le gouverneur Gad Niyukuri qui convoque et/ou arrête intempestivement des gens de l'opposition et des retraités ex-FAB pour les intimider.

Chasse à l'homme en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à notre rédaction en date du 14 août 2017 indique que le prénommé Claver, mécanicien, vit dans la clandestinité depuis le 12 août 2017 car il est recherché par des jeunes Imbonerakure l'accusant d'avoir diabolisé leur ligue. Le responsable de cette équipe des Imbonerakure est le prénommé Gilbert.

III. AUTRES FAITS RAPPORTES

Six personnes blessées en commune et province Gitega

Six personnes ont été blessées dont une gravement touchée, dans un bistrot du centre urbain de Gitega nommé Butezi Bar, vers 22 heures, le 19 août 2017, quand une grenade a explosé au sein des clients qui prenaient un verre. Cette grenade aurait explosé à partir de la parcelle voisine. Les six personnes ont été conduites à l'hôpital régional de Gitega pour les premiers soins. Les mobiles de cette attaque ne sont pas encore connus, mais certains pensent à une jalousie parce que ce bistrot était très fréquenté. La police de

Gitega n'a pas identifié les auteurs de cette attaque suite à l'obscurité. Un veilleur de cette parcelle voisine a été arrêté et incarcéré dans les cachots de la police à Gitega pour des raisons d'enquêtes.

Explosion de grenade en province Cankuzo

Le soir du 16 août 2017, sur la sous colline Rusange, colline Ruramba, commune Gisagara, province Cankuzo, une grenade a été lancée chez Norbert Havyarimana, enseignant de la composante sociale tutsi. Selon les informations reçues de l'un de ses voisins, cette grenade visait la destruction de ses biens. Sa moto a été endommagée. L'auteur n'est pas encore connu.

Une grenade lancée en commune et province Ngozi

Dans la nuit du 20 au 21 août 2017, une grenade a été lancée par des gens non identifiés dans une habitation du quartier Kinyami de la ville de Ngozi. Aucun dégât humain n'a été signalé. Ce ménage est le voisin du responsable du SNR en province de Ngozi.

Attaque armée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 15 août, vers 20 heures, sur la RN 5, entre la 5^{ème} et la 6^{ème} transversale, en commune Gihanga, province Bubanza, le véhicule du gouverneur de la province de Bubanza, Tharcisse Niyongabo a été attaqué par des hommes armés non identifiés lorsqu'il rentrait d'une réunion de sécurité. Selon nos sources, ces hommes ont pris le large vers la forêt de Rukoko après un bref échange de tirs avec les policiers qui assurent sa garde. Aucun dégât n'a été enregistré.

Deux enfants blessés en commune Buhiga, province Karusi

L'information parvenue à notre rédaction en date du 13 août 2017, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karusi, un garçon de 11 ans du nom d'Arsène a trouvé une grenade sous un avocatier d'un certain Saidi et l'a amenée à la maison. Le lendemain, il l'a dégoupillée et l'a fortement touché au niveau du ventre et un autre garçon qui était avec lui a été touché au niveau de la tête. Les deux ont été hospitalisés à l'hôpital Karusi.

Une personne blessé en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 19 août 2017, sur la colline Rukere, commune Kabarore, province Kayanza, un certain Alexis fils de Mbirigi a été blessé par des balles tirées par un policier prénommé Clément qui a pris la fuite après ce forfait. Il l'accusait de revenir du Rwanda. Le policier a été arrêté mais le lieu de sa détention reste inconnu. Alexis est hospitalisé à l'hôpital de Kayanza.

Trois personnes blessées et une autre fracturée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 20 août 2017, en zone et commune Rusaka, précisément au chef-lieu de la dite commune, une grenade a été lancée par une personne non identifiée vers 20 heures. Selon le commissaire provincial de police à Mwaro, des coups de fusils s'en sont suivis provenant d'un policier qui a tiré en l'air. Les personnes blessées par cette grenade sont Patience, âgé de 35 ans, Berahino, âgé d'environ 50 ans, ainsi que Sylvère, âgé d'environ 40 ans, fracturé, selon les sources sur place.

IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des attaques à la grenade par des hommes armés non identifiés continuent à se manifester dans différents endroits du pays.

Des assassinats, des enlèvements, des tortures, des arrestations arbitraires et illégales ciblées à l'endroit des opposants en général et en particulier aux membres des partis de l'opposition en l'occurrence ceux du FNL aile d'Agathon Rwasa et ceux du MSD sont aussi signalés.

Des actes d'intimidations organisés par les jeunes Imbonerakure constituent une source de menaces à l'endroit de toute personne non membre du parti au pouvoir.

Vu la situation continuellement grave des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

Au Gouvernement du Burundi :

- De démanteler et désarmer la milice Imbonerakure qui sème la terreur dans les collines et les communes du pays et qui se sont substitués aux forces de défense et de sécurité ;
- De faire respecter le code de procédure pénale pour des cas d'arrestations qui sont actuellement faites par des personnes qui n'en ont pas la compétence ;
- De sanctionner des policiers, des militaires, des jeunes de la ligue Imbonerakure et des agents de l'administration impliqués dans les violations de droits de l'homme et intimidation de la population.